Paris Biotech Santé

FACTURE D'AVOIR N°003/2026A

Destinataire

REGSTEM
24 rue du Faubourg Saint Jacques
75014 PARIS

Paris le 18 février 2026

Réf. : convention d'incubation : 27/03/2017 - avenant 1 (19/02/2019) avenant 2 (18/09/2019)

Description	Montant en euros
AVOIR SUR FACTURE N°016/2024 du 6 MAI 2024	
Dépenses directes engagées par Paris Biotech Santé pour le compte de REGSTEM pendant la période d'incubation du 27/03/2017 au 27/03/2020 :	
10 250 HT	
Total dû 10 250,00 € HT	
Total dû 12 300,00 € TTC	
Montant total HT 1er acompte	-3 416,67
TOTAL TTC à payer	**-4 100,00**
dont TVA à 20 % déductible lors du règlement	-683,33

Paris Biotech Santé .Faculté de Médecine Université Paris Cité . 24, rue du Faubourg Saint Jacques.75014 PARIS . Tél. : 01 53 10 53 10
contact@parisbiotechsante.org . APE : 7022Z . Siret : 434 969 317 00024

Paiement par virement bancaire à réception de facture

Conformément à l'article L.441-6 du Code du commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours est suceptible de donner lieu à une pénalité égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. En outre, le débiteur professionnel des sommes dues qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. (art. D 441-5 du code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L 441-6 alinéa 12 du Code de commerce)

code bancaire	code guichet	numéro de compte	Clé RIB
10278	06500	00020651301	47
IBAN	FR7610027806500000206513014 7		
BIC	CMCIFR2A		